

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

## CHRONIQUE

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5 776-5506 1 (800) 567-1282

Télécopieur : (819) 776-2809 1 (888) 776-2809 Courriel : [info@s-e-o.ca](mailto:info@s-e-o.ca)

Vol. 22 numéro 1

8 septembre 2006

## M e s s a g e   d e   l a   p r é s i d e n t e

Il nous semble que c'était hier que nous débutions les vacances estivales. La tenue du référendum de désaffiliation avec ses rebondissements nous a tenus sur le qui-vive jusqu'à la fin de juin.

Suite à un recomptage de nos listes de membres votants, le président d'élection certifiait officiellement le 21 juin la désaffiliation du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais. Nous étions le huitième syndicat à confirmer sa victoire. Le Syndicat des enseignants de Pointe-de-l'Île rejoignait le groupe le lendemain. Les neuf syndicats du départ avaient tous obtenu de leurs membres leurs mandats de désaffiliation.

Il s'agit d'une perte monétaire importante pour la Centrale des syndicats du Québec. Au début de juillet, la CSQ décide de poursuivre six des neuf syndicats et nous comptons parmi les syndicats poursuivis. Cette poursuite est faite en cour civile et la centrale n'a demandé aucun arrêt immédiat de la procédure de désaffiliation. Légalement, nous sommes donc désaffiliés.

Entre-temps, une nouvelle fédération est née, laquelle comprend ces 9 syndicats. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) s'installe graduellement et, dans les semaines à venir, vous entendrez parler d'elle. Le renouveau pédagogique et l'entente sur la nouvelle convention collective sont ses dossiers primordiaux.

Le but premier de la FAE est l'écoute de ses membres. Nous avons créé ensemble une fédération qui nous ressemble et le SEO sera toujours en première ligne pour s'assurer que cet objectif soit respecté.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et une année scolaire parsemée de petites joies.

Diane Nault, présidente

LA FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT EST REPRÉSENTÉE PAR UN  
CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE.



Première rangée, de gauche à droite, Pierre St-Germain, président de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, Éric Bédard, président du Syndicat de l'enseignement de Haute-Yamaska, Caroline et Marco qui assurent la présidence de l'assemblée.

Deuxième rangée, de gauche à droite, Christian St-Louis, président du Syndicat de l'enseignement de la région de Laval, Diane Nault, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, Luc Ferland, président du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île, Danielle Ducharme, présidente du Syndicat de l'enseignement secondaire des Basses Laurentides, Stéphane Aucoin, président du Syndicat de l'enseignement des Seigneuries, Nicole Frascadore, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal, Suzanne Desaulniers, présidente du Syndicat de la Seigneurie des Milles-Iles.

Lors du premier conseil fédératif, les délégations ont adopté les changements suivants au conseil exécutif :

- Nathalie Morel, vice-présidente en remplacement de Pierre St-Germain
- Martin Laboissonnière, vice-président en remplacement d'Éric Bédard

Au conseil exécutif, libérés à plein temps :

- Nicole Frascadore, présidente
- Christian St-Louis, vice-président en relations de travail
- Nathalie Morel, vice-présidente à la vie professionnelle
- Danielle Ducharme, vice-présidente et secrétaire trésorière

Voici les coordonnées exactes de la FAE :

Fédération autonome de l'enseignement  
1, rue Provost, Montréal (Qc) H8S 4H2

Téléphone : (514) MON-PROF  
6 6 6 - 7 7 6 3

Le numéro du télécopieur ainsi que l'adresse courriel suivront.

## ACTIVITÉ ÉTUDIANTE vs COMPENSATION EN TEMPS

La nouvelle entente de principe prévoit, à la clause 8-2.02 D), que, si des aménagements sont nécessaires afin de permettre la tenue d'activités étudiantes impliquant un dépassement des paramètres de la tâche, ces aménagements soient déterminés après entente entre la direction et l'enseignante ou l'enseignant. La clause 8-2.02 E) prévoit que le temps de dépassement doit être compensé.

Une activité étudiante se déroule en présence d'élèves. Il s'agit donc de temps de tâche éducative. S'il y a un dépassement, la compensation doit se faire en temps de tâche éducative (soit en enlevant du temps d'enseignement, ou de surveillance, ou de récupération, ou d'encadrement). La compensation ne peut se faire en enlevant du temps de présence (par exemple, en disant à une personne de rester chez elle pendant une journée pédagogique) car ce n'est pas du temps de même nature.

L'enseignante ou l'enseignant est en droit d'exiger une compensation égale au temps supplémentaire effectué.

Si le temps supplémentaire effectué ne peut être compensé en temps, la direction doit verser à l'enseignante ou l'enseignant l'équivalent de 1/1000 du traitement annuel pour chaque période de 45 à 60 minutes de tâche éducative supplémentaire pour laquelle elle a assigné une enseignante ou un enseignant.

La convention collective précise que "les activités étudiantes signifient (...) la participation aux comités ou réunions en lien avec les activités étudiantes". Comme les activités étudiantes sont incluses dans la tâche éducative, le temps pour la participation aux comités ou réunions pour les activités étudiantes doit être pris dans la tâche éducative et non dans le temps de présence.

Louis Belcourt, vice-président en relations de travail

### SOMMAIRE

Message de la présidente ...	1
La F.A.E.....	2
Activité étudiante vs compensation en temps .....	3
Civilités .....	3
6-5.03 Échelle unique de traitement annuel applicable .....	4
Changement d'adresse .....	5
Visitez notre site web	5
Les assurances.....	5
Place aux arts. ....	6
Soirée des personnes retraitées ...	7
Formation des comités locaux 2006-2007 .....	8

### CIVILITÉS

Nous nous joignons aux enseignantes et enseignants de l'école de Touraine pour offrir nos condoléances à Yvan Dufour, enseignant en éducation physique, pour le décès de son père survenu dernièrement. Merci à ce collègue de travail pour sa belle énergie dans l'équipe.

## 6-5.03 ÉCHELLE UNIQUE DE TRAITEMENT ANNUEL APPLICABLE

### Échelle unique

Échelon	Taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2005-2006
1	34 369 \$
2	35 644
3	36 920
4	38 388
5	39 914
6	41 501
7	43 185
8	44 972
9	46 832
10	48 769
11	50 788
12	52 891
13	55 080
14	57 354
15	59 728
16	62 202
17	64 798

### Échelle 20 ans (scolarité)

Échelon	Taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2005-2006
1	47 440 \$
2	48 697
3	49 971
4	51 314
5	52 741
6	54 159
7	55 653
8	57 176
9	58 792
10	60 432
11	62 153
12	63 888
13	65 736
14	67 625
15	69 580

L'enseignante ou l'enseignant se voit attribuer l'échelon correspondant à son expérience, augmenté de :

2 échelons dans le cas de celle ou celui dont la scolarité est évaluée à 17 ans

4 échelons dans le cas de celle ou celui dont la scolarité est évaluée à 18 ans

6 échelons dans le cas de celle ou celui dont la scolarité est évaluée à 19 ans

### TAUX HORAIRES

TITRE	CLASSE	À compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2005-2006
Enseignante ou enseignant à taux horaire		43,84 \$
Enseignante ou enseignant à la leçon	Moins de 17 ans	43,84 \$
	17 ans	48,62 \$
	18 ans	52,50 \$
	19 ans	57,09 \$

### DURÉE DE REMPLACEMENT

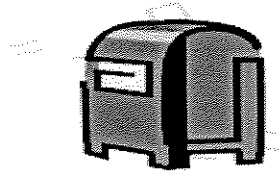
Suppléante ou suppléant occasionnel	60 minutes ou moins	34,36 \$
	Entre 61 et 150 minutes	85,90 \$
	Entre 151 et 210 minutes	120,26 \$
	Plus de 210 minutes	171,80 \$

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse dernièrement?

Il serait important que vous nous communiquiez vos nouvelles coordonnées (adresse, téléphone) afin de mettre votre dossier à jour.

Cela nous permettra de communiquer avec vous plus rapidement si nécessaire.



### VISITEZ NOTRE SITE WEB

Le site web de votre syndicat vous permet d'avoir accès à une foule d'informations dont les publications, la convention collective, les calendriers scolaires et les salaires. Une récente mise à jour a ajouté de nouveaux onglets. De plus, vous pouvez nous contacter si vous avez des questions ou des commentaires à nous transmettre.

[www.s-e-o.ca](http://www.s-e-o.ca)

Abdou Mansouri

## Les assurances

La SSQ (notre compagnie d'assurances actuelle) n'a pas communiqué avec nous pour nous signifier son désir de ne plus nous compter parmi ses clients. Donc, jusqu'à nouvel ordre, nous sommes toujours assurés par la SSQ et ce, jusqu'au 31 décembre 2006. Les démarches de remboursement sont toujours les mêmes. Si la SSQ devait nous informer prochainement de la fin éventuelle du contrat que nous avons avec eux, soyez rassurés, notre nouvelle compagnie d'assurances ( LA CAPITALE ) prendra la relève de façon automatique. Si cette situation se produit, vous en serez informés sans délai.

Si vous prévoyez prendre votre retraite d'ici deux ans, il faut faire annuler votre assurance invalidité à long terme.

Abdou Mansouri,  
vice-président

## Attention! Attention! Place aux arts...

L'A.R.E.Q. (**Association des enseignants retraités du Québec**) secteur Hull-Aylmer tiendra, au printemps 2007, la 6<sup>e</sup> édition de son expo-vente intergénérationnelle et déjà en septembre, le comité organisateur lance son invitation annuelle aux écoles.

Mise sur pied en 2002, la vente des toiles et objets réalisés par les artistes et artisans retraités de l'enseignement permet à l'Association de remettre une bourse à chacune des deux écoles participantes afin de promouvoir les arts dans un de leurs nombreux projets école.

Vous êtes invités en temps qu'école ou classe ayant un projet d'arts, à participer à cet événement printanier intergénérationnel d'une durée de deux (2) jours (samedi et dimanche) à l'école du Dôme, 40 rue du Dôme, secteur Hull. Organisée par les membres de l'A.R.E.Q. **secteur Hull-Aylmer**, cette exposition se tiendra les **28 avril et 29 avril 2007.**

Vous êtes une classe ou une école qui réalisez des œuvres qui valent la peine d'être montrées ??? Inscrivez-vous. Un comité de sélection choisira une école primaire et une école secondaire. Vous n'avez rien à déboursier, rien à vendre. La présence d'un adulte est requise à votre kiosque. Les élèves sont également invités à y participer. Vous pouvez organiser une rotation de présence.

Ces deux jours se veulent journées d'exposition valorisant le talent de vos élèves. De plus, une bourse en argent est remise à chacune des deux écoles participantes. L'an dernier, les deux écoles participantes ont reçu 600\$ chacune.

Peintures, aquarelles, pastels, peintures décoratives sur bois ou métal, vitrail, sculptures, émaux sur cuivre ou tout autre projet d'art réalisé par des élèves sera accepté.

Préparez-vous et joignez vos talents à ceux et celles qui y participent depuis cinq ans et qui sont en route pour leur sixième année. **Le 15 décembre 2006** étant la date limite d'inscription, faites vite...

En nous faisant parvenir **le nom de votre école, le nom de la personne responsable ainsi que ses coordonnées et un bref résumé du projet**, il nous fera plaisir de vous contacter pour obtenir plus de détails si votre candidature est retenue. Bienvenue à tous ceux et celles qui évoluent dans le domaine pré-scolaire primaire et secondaire.

### Informations:

Gisèle Bisson, coordonnatrice [g\\_renaudbisson@hotmail.com](mailto:g_renaudbisson@hotmail.com) 819-771-6932

**Par courrier postal :** Gisèle Bisson, 36 Richelieu Gatineau (secteur Hull) J8Y-4X4

Hélène Benoit, relationniste. Tél. : 819-775-3730 [gougou56@hotmail.com](mailto:gougou56@hotmail.com)

---

## **SOIRÉE DES PERSONNES RETRAITÉES**

*La soirée des retraitées et retraités se tiendra le **samedi 21 octobre 2006** à l'Hôtel Holiday Inn, Plaza La Chaudière, 2 rue Montcalm, Gatineau (secteur Hull). Un cocktail sera servi à partir de 18 h suivi du repas vers 18 h 45. Nous vous publions le nom des personnes qui seront fêtées lors de cette soirée. Si vous désirez assister à la soirée que le syndicat organise en leur honneur, vous devrez vous procurer un billet, au coût de 50\$, auprès de Line Beaudry au 776-5506 et ce, avant le 7 octobre prochain.*

### **Commission scolaire des Draveurs**

*Lise Antille-Corbeil  
Jean-Pierre Brihay  
Michèle Brousseau  
Gabrielle Dallaire  
Claude De Sève  
Louise Dompierre  
Suzanne Dompierre  
Diane Dupéré  
Jacques Dupont  
Thomas Durocher  
Monique Fortier  
Lucie Fredette-Trudel  
Jocelyne Gagnon  
Reine Gagnon  
Louis Gaudreault  
Paul-André Gervais  
Michèle Grégoire  
Monique Guénette  
Monique Jolicoeur  
Louise Lacroix  
Ghislaine Lafleur  
Carole Lafrance-Keay  
Nicole Lavergne  
Robert Livernoche  
Jocelyn Parent  
Jean-Claude Pelletier  
Nicole Pilon  
Cécile Roussy  
Géraldine Thériault  
Jocelyn Thériault  
Huguette Thérien  
Pierre Vielle*

### **Commission scolaire des Portages-de- l'Outaouais**

*Michèle Bénatar-Barchéchat  
Jacques Boisvert  
Marie-Reine Boisvert  
Mary-Margaret Boland  
Marianne Boyer-Pressault  
Serge Cham  
Louisette Chevalier-Poirier  
Cécile Dionne St-Onge  
Lily Graveline  
Monique Huppé-Gay  
Marie-Chantal Jean  
Claude Lachapelle  
Richard Lafontaine  
Louise Lemieux  
France Lewis  
Louise Provost-Després  
Jeannette Rock  
France Savard-Gagné  
Réjean Tassé  
Lise Thérien*

### **Commission scolaire au Cœur-des- Vallées**

*Pierre Charron  
Nicole Corriveau-Leblanc  
Ginette Dufresne  
Jean Francoeur  
Roland Jutras  
Marthe Lafrance-Carrière  
Fernand Proulx*

## FORMATION DES COMITÉS LOCAUX 2006-2007

Comme chaque année, nous lançons une invitation aux enseignantes et enseignants à participer aux différents comités locaux. La règle de formation des comités exige un minimum de 3 personnes et un maximum de 6 personnes pour fonctionner. Les ouvertures sont donc les suivantes :

- ✓ 3 personnes au comité de la condition des femmes
- ✓ 1 personne au comité santé et sécurité au travail (préférentiellement CSPO, secondaire)
- ✓ 5 personnes au comité d'éducation pour un avenir viable
- ✓ 5 personnes au comité d'action sociopolitique
- ✓ 6 personnes au comité des droits des gais et des lesbiennes (ce comité n'a pas été mis sur pied, faute de membres).
- ✓ comité des jeunes
- ✓ comité des spécialistes.

Mais vous pouvez quand même donner votre nom, on a souvent besoin ou de relève ou de remplacer quelqu'un.

**Toutes les personnes intéressées doivent s'inscrire afin que l'on mette les listes à jour.**



**À RETOURNER AU BUREAU DU SEO AU PLUS TARD LE 29 SEPTEMBRE 2006**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="radio"/> Comité de la condition des femmes                 | <input type="radio"/> Comité des jeunes                      |
| <input type="radio"/> Comité d'éducation pour un avenir viable          | <input type="radio"/> Comité en santé et sécurité au travail |
| <input type="radio"/> Comité des spécialistes                           | <input type="radio"/> Comité d'action sociopolitique         |
| <input type="radio"/> Comité pour les droits des gais et des lesbiennes |  |

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone rés. : \_\_\_\_\_  
                   rue                                  ville                                  code postal

Téléphone école et poste ou boîte vocale : \_\_\_\_\_

Commission scolaire : \_\_\_\_\_ École : \_\_\_\_\_